



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.143/6
20 mars 1986

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe des Structures focales nationales
du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires

Athènes, 28-30 avril 1986

MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES
DU PAP POUR 1986-1987

PNUE

Athènes, 1986

I RENSEIGNEMENTS DE BASE

1. La proposition d'un plan de travail et d'un budget du Programme d'actions prioritaires prévu pour la période biennale 1986-1987 a été présentée en tant que document PNUE/WG.129/7 à la Réunion conjointe des Points focaux nationaux du Plan bleu et du Programme d'actions prioritaires, qui s'est tenue à Athènes en mai 1985.

. Après avoir discuté la proposition, la réunion a approuvé le budget et a suggéré certaines modifications à introduire dans le programme proposé, et qui ont été notées dans le rapport de la réunion (PNUE/WG.129/8).

2. La Quatrième réunion ordinaire des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, tenue à Gênes en septembre 1985, a examiné le plan de travail et le budget du PAP qui ont été présentés conformément aux prescriptions de la réunion commune des Points focaux nationaux du Plan bleu et du PAP. La réunion a adopté le plan de travail et le budget du PAP (PNUE/16.56/5).

II PLAN DE TRAVAIL DU PAP POUR 1986

Les objectifs, les modalités de mise en oeuvre, le choix de thèmes d'études approfondies et le plan de travail pour 1986-1987 sont expliqués en détail dans le document cité au point I/1.

Par comparaison à la proposition examinée à Athènes en 1985, certaines modifications mineures ont été effectuées et, pour des raisons budgétaires, soumises à la réunion de Gênes qui les a ensuite approuvées.

Dans le choix de thèmes et de sites pour les études de démonstration il a été tenu compte de conclusions et de recommandations d'une réunion d'experts qui a eu lieu dans la quatrième trimestre de 1985 (voir liste de documents de référence jointe au document PNUE/WG.143/5).

Les lignes qui suivent constituent un bref examen d'activités prévues en 1986:

1. Répertoires des institutions et des experts méditerranéens dans les domaines des établissements historiques, du tourisme et de la protection des sols

Les textes des répertoires sont prêts à être imprimés (500 exemplaires chacun).

2. Développement des ressources en eau des îles et zones côtières isolées méditerranéennes (une action commune de l'OMS/EURO et du PAP)

(a) Trois missions seront organisées (aquifères en régions karstiques-gypseuses; réutilisation des eaux ménagères à des fins industrielles; amélioration de méthodes traditionnelles de stockage de l'eau pluviale); deux études de démonstration seront rédigées,

ainsi qu'un rapport de synthèse sur les activités passées; un séminaire sera organisé en Espagne en septembre 1986.

- (b) Des problèmes liés à la gestion des grandes îles et zones côtières isolées méditerranéennes (avec l'accent sur le développement du tourisme) seront examinés et discutés lors d'un atelier qui se tiendra à Malte en décembre 1986.
- (c) Certaines questions d'intérêt commun seront introduites dans le programme consacré à la réutilisation agricole des eaux, à l'usage multiple de l'eau, et aux problèmes liés à l'augmentation saisonnière des besoins en eau par suite d'activités touristiques.

3. Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes

Les études de cas commandées seront complétées, un rapport de synthèse sera préparé, et un séminaire sera organisé à Athènes en juin 1986. Les activités post-séminaires seront axées sur la préparation d'une proposition relative au développement d'une méthodologie globale de la planification intégrée des zones côtières, et sur la préparation de documents complémentaires destinés à une élaboration détaillée de thèmes choisis dans ce champ prioritaire (solution des conflits les plus critiques par le biais de la planification intégrée).

4. Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens

Plusieurs études de cas seront complétées, une présentation sommaire de toutes les activités passées sera préparée, et un séminaire sera organisé à Split en avril 1986. Conjointement avec l'ICCROM et l'UNESCO seront formulés les critères de sélection d'au moins 100 établissements historiques méditerranéens d'intérêt commun (un des objectifs de la Déclaration de Gênes). Un atelier sur la méthodologie et le relevé architectural aura lieu à Split en novembre 1986.

De même, une présentation vidéo d'établissements historiques choisis en Méditerranée sera préparée en vue de favoriser la prise de conscience du public à l'égard du patrimoine historique et de sa protection.

5. Aménagement du territoire dans les zones sismiques

Ce projet se réalise conjointement avec l'UNCHS et l'UNDRO. Plusieurs études approfondies seront consacrées à des thèmes choisis spécifiés dans le cadre thématique adopté en 1985 par le séminaire de Cetinje (Yougoslavie). La formulation d'un avant projet concernant la coopération méditerranéenne dans le domaine de l'atténuation des risques sismiques et celui de la préparation des services de protection à faire face aux séismes sera menée à fin. Un séminaire aura lieu en Italie en mai 1986, et des actions préparatoires pour la mise en oeuvre du projet coopératif prendront leur forme finale.

6. Gestion des déchets solides et liquides, Collecte, traitement et dépôt (une action s'effectuant en commun avec l'OMS/EURO)

Conformément aux conclusions de la réunion de Gênes et aux prescriptions du Protocole relatif à la protection contre la pollution d'origine tellurique, cette action sera focalisée sur la gestion et le déversement des déchets liquides dans la mer. On choisira quatre ou cinq émissaires sous-marins qui déchargent en mer les eaux usées urbaines, et des actions préparatoires seront entreprises en commun avec les institutions nationales choisies pour monitoring en vue d'évaluer l'impact des eaux usées sur les milieux récepteurs. Une réunion d'experts sur le monitoring des émissaires sous-marins choisis sera organisée en mars 1986, et une autre réunion, qui réexaminera une ébauche des lignes directrices en matière de gestion des déchets solides et liquides, se tiendra en octobre 1986.

7. Promotion de la protection du sol en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement dans les zones côtières isolées méditerranéennes

Des études de démonstration élaborant plusieurs thèmes particuliers seront préparées, un projet primaire de coopération sera formulé dans le domaine de la protection des sols contre l'érosion par les eaux de ruissellement, un rapport de synthèse sera rédigé, et un séminaire sera organisé à Split en octobre 1986. Les activités futures seront axées sur les questions ayant trait à l'érosion hydrique et à la désertification. Des efforts seront faits pour coopérer et agir en commun avec la FAO et avec plusieurs institutions professionnelles (ACSADO).

8. Développement du tourisme en harmonie avec l'environnement

Les rapports nationaux de tous les pays méditerranéens qui prennent part à cette action seront complétés, un projet de synthèse sera rédigé, et une réunion d'experts sera convoquée, probablement en avril 1986. En base de conclusions de la réunion, un séminaire sera préparé et organisé à Split en décembre 1986. Les activités futures seront concentrées sur des thèmes choisis, avec l'accent sur l'approche environnementale. On s'attend à ce que ces activités soient mises en harmonie avec celles de l'OMT, espérons-le, et à ce que les sujets à étudier en détail soient choisis après consultation avec le Plan bleu.

9. Projet coopératif du PAP-MEDRAP sur les aspects écologiques de l'aquaculture méditerranéenne

Les documents préparés en 1985 seront rédigés à nouveau et distribués, la proposition d'un projet coopératif concernant le monitoring et le modelling de systèmes de gestion environnementale de l'aquaculture méditerranéenne prendra sa forme finale, et les actions préparatoires de mise en oeuvre du projet seront entreprises. Le PAP/CAR prendra part à un séminaire du MEDRAP prévu en avril 1986 (Patras, Grèce). Le PAP/CAR participera également à des préparatifs d'une réunion sur l'aquaculture méditerranéenne envisagée pour 1987.

10. Réseau coopératif méditerranéen en matière de ressources d'énergie renouvelables

Les études choisies de démonstration seront complétées, et un séminaire sera organisé à Chypre en novembre 1986.

Suivant les recommandations du séminaire, seront définies les activités à entreprendre (potentialités d'une utilisation économique de l'énergie solaire dans des établissements humains, particulièrement dans des villégiatures, noyaux historiques et collectivités isolées). Des actions préparatoires seront entreprises en vue d'assurer des moyens financiers nécessaires pour établir un réseau coopératif méditerranéen dans ce domaine.

11. Activités liées à la mise en oeuvre de l'évaluation des impacts sur l'environnement et à l'interaction côte-hinterland

L'introduction de l'EIA dans les activités futures sera faite suivant les conclusions de la réunion *ad hoc* d'experts convoquée à Split en décembre 1985. Des renseignements sur les expériences et sur les problèmes rencontrés lors de l'application de l'EIA seront recueillis, la proposition d'une méthodologie judicieuse et utilisable sera préparée, et une réunion d'experts sur ce sujet sera organisée à Split en juillet 1986; un atelier sera convoqué, avec participation des représentants des gouvernements responsables de la mise en application de l'EIA dans leurs pays respectifs. De même, plusieurs études de cas sur l'EIA ayant trait à des actions prioritaires concernant la planification intégrée des zones côtières, les établissements historiques et le tourisme, seront commandées et dûment complétées.

L'échange d'expériences sur l'interaction côte-hinterland sera encouragé à travers la rédaction de plusieurs textes introductifs à examiner au cours d'une réunion d'experts prévue pour le début de 1987.

12. Coopération avec différentes composantes du PAM, avec les agences des Nations Unies et les organisations internationales

La coopération déjà établie et les activités lancées en 1985 conjointement avec le Plan bleu, le MEDPOL, l'OMS/EURO, l'UNDRO, l'UNCHS, le MEDRAP, l'ICCROM et l'ICOMOS seront poursuivies et renforcées même à l'avenir.

Des efforts seront faits pour mettre en harmonie les programmes et, espérons-le, pour entreprendre en commun les activités avec l'UNESCO, la FAO, l'OMT et avec plusieurs institutions spécialisées à caractère international. Y sera prise l'initiative d'introduire les projets pertinents du PAP dans les programmes du PNUD et de l'UNIDO.

13. Autres activités

Comme c'était la pratique dans les années précédentes, quatre bulletins trimestriels (en anglais, en français et, dès maintenant, en arabe) seront rédigés et distribués; des documents destinés à la deuxième

réunion commune du Plan bleu et des Points focaux nationaux du PAP seront préparés, et des rapports trimestriels et annuels réguliers seront transmis au PNUE/MTF.

III ANALYSE CRITIQUE DE PROBLEMES RENCONTRES DANS DE LA MISE EN OEUVRE DU PAP, ET ACCOMPLISSEMENT DES BUTS RECHERCHES

La mise en oeuvre du Programme en 1985 et durant les premiers mois de 1986 a créé des conditions favorables à l'accomplissement des buts posés par le PAP et à l'utilisation de connaissances et de résultats obtenus dans la période passée. On s'attend à ce que le PAP reste opérationnel et produise des résultats valables qui, (grâce à la sélection et à l'utilisation des meilleures expériences disponibles, et tout en assurant leurs échanges) devraient contribuer sinon à la solution, au moins à l'atténuation de problèmes prioritaires d'intérêt commun.

Pour satisfaire à des revendications d'un tel programme, le PAP/CAR est obligé de faire face à de nombreux problèmes cruciaux qui devraient être examinés par cette réunion. Pour arriver à ce but, il a été constaté comme suit:

1. L'étendue des activités du PAP

Le présent programme comprend 10 actions prioritaires et 2 activités spécifiques dont chacune couvre un vaste domaine. Il paraît toutefois judicieux (cela étant confirmé presque par chacune des réunions passées) de limiter les activités à des domaines moins larges, qui sont d'intérêt commun et dans lesquels il faut tâcher d'atteindre des résultats tangibles.

L'expériences acquises dans le cadre plusieurs actions prioritaires démontrent que certaines questions de grande importance pour l'interaction environnement-développement sont à aborder à travers les actions combinées plutôt que de les voir examiner dans les limites d'une seule action.

D'autres actions prioritaires requièrent l'établissement de formes spécifiques de coopération entre les pays de la région, ce qui nécessite des préparatifs plus longs et plus détaillés et un appui financier plus considérable dont une partie seulement pourrait être assurée du budget du PAP.

Il faut s'attendre que de tels besoins soient pris en considération lors de la formulation du programme pour la période biennale 1988-1989.

2. Le PAP orienté vers des activités opérationnelles

L'échange d'expériences s'est concrétisé en différentes formes telles que: préparation de documents substantiels et leur distribution; réunions, séminaires et conférences; préparation des conclusions et des recommandations et leur distribution; et missions d'experts coopérant avec des institutions et experts locaux.

Dans la période 1986-1987, aux formes d'échange d'expériences déjà établies seront associées de nouvelles formes telles que: préparation des lignes directrices et des manuels, organisation des ateliers et des tours de table pour les experts et fonctionnaires désignés par leurs gouvernements; entraînement; et mise en oeuvre de projets coopératifs définis auparavant.

Il est à supposer qu'après 1987 le PAP entrera dans la phase de réalisation de ses projets moins importants, et de projets de grande envergure, ceci en commun avec d'autres composantes du PAM et des agences des N.U. On s'attend à ce que ces projets rendent possible la mise en pratique de connaissances recueillies et la vérification de méthodologies et d'approches "méditerranéennes" développées et offertes auparavant.

3. L'approche environnementale

Les domaines prioritaires et les thèmes choisis qui constituent la base d'activités du PAP sont parallèlement couverts par plusieurs organismes et par les agences spécialisées du système des N.U., en particulier.

La mise en harmonie et l'établissement des liens entre les actions confirment que les meilleurs résultats sont obtenus si une agence spécialisée assure une approche professionnelle à la taille de sa spécialisation et de ses capacités, tandis que le PAP assurerait une approche environnementale ou, autrement dit, si la contribution du PAP est concentrée sur des questions écologiques.

4. Usagers de résultats du PAP

Chaque action prioritaire doit produire des résultats qui sont préparés pour être utilisés à 3 différents niveaux:

décideurs;
experts et institutions; et
vaste public.

Jusqu'à l'heure actuelle, les résultats relatifs aux activités du PAP ont généralement été adressés à des institutions et experts concernés.

Dans la période biennale qui suit, mûriront des conditions pour la préparation et la présentation des résultats à des décideurs, qui les examineront et évalueront à la réunion des Points focaux nationaux en 1987.

Quant au domaine délicat de promotion de la sensibilisation du public, le plan de travail et le budget pour 1986 et la structure du PAP/CAR ne sont pas pour le moment en mesure d'assurer des résultats de qualité souhaitable. Cela s'avérant comme un problème d'importance commune à toutes les composantes du PAM, nous considérons que sa solution est à examiner au niveau du PAM.

5. Dissemination et utilisation appropriée de résultats du PAP

Prenant en considération la procédure standard du PAM, tous les résultats du PAP sont distribués aux Points focaux nationaux des Parties contractantes. Une fois que les documents sont parvenus à leur destination, le PAP/CAR n'a aucune idée de leur destin. Evidemment, il est nécessaire de faire des démarches pour que les documents viennent en bonnes mains et qu'ils soient adéquatement utilisés, ce qui, en plus d'engagements directs des Points focaux nationaux, impose des dépenses additionnelles aux gouvernements nationaux.

6. Qualité des actions et résultats

Dans le but de lancer et d'élaborer un projet important et applicable et pour assurer l'application de ses résultats, il est indispensable qu'il y soient engagés une large représentation des pays méditerranéens ainsi qu'un grand nombre d'institutions et d'experts compétents et responsables. Donc, bien loin de chercher à diminuer la grande responsabilité du PAP/CAR, nous voudrions rappeler la réunion que les Points focaux nationaux peuvent vraiment rehausser la qualité du Programme en choisissant les meilleurs experts et en assurant les conditions de leur épanouissement professionnel. Des contacts permanents avec le PAP/CAR et la participation des représentants des Points focaux nationaux aux réunions du PAP (pas toujours mais temporairement) pourraient constituer un avantage considérable.

7. Projets de grande envergure

Des projets coopératifs requièrent obligatoirement un financement plus considérable que celui pouvant être assuré par le PAP ou le PAM (par exemple: atténuation des risques sismiques, gestion environnementale de l'aquaculture, protection des sols contre l'érosion par les eaux de ruissellement, projets intégrés concernant la gestion des zones côtières, protection des établissements historiques choisis, etc...). C'est vraiment un des problèmes les plus délicats dont la solution doit être recherchée non seulement dans les limites du PAM et du PNUE, mais aussi en dehors d'eux, non seulement dans les limites du PAM et du PNUE, mais aussi en dehors d'eux, prenant à tâche, en premier lieu, de procurer et d'affermir l'appui financier des donateurs possibles, en l'associant à des moyens provenant d'agences coopératives spécialisées.

Vu que les réponses à cette question pendant sont à trouver en temps utile, on suggère qu'elles soient préparées avec soin pour être examinées à la future réunion des Points focaux nationaux et à la conférence des Parties Contractantes prévue en 1987.

IV PROPOSITIONS DE CERTAINES RECOMMANDATIONS MAJEURES

Sans aucune prétention à offrir des conclusions préméditées, et sans prédétermination de discussions sur les problèmes cités dans le chapitre III de ce rapport, les participants de la réunion sont priés de juger les recommandations ébauchées comme suit:

Pour une réunion future des Points focaux nationaux devrait être préparée une proposition offrant l'enchaînement et l'intégration d'expériences acquises dans le cadre des actions prioritaires particulières et leur orientation vers les thèmes spécifiques choisis.

Vu la complexité des questions abordées dans le Programme et l'intensité du travail nécessaire, la fonction des Points focaux nationaux du PAP ne devrait pas être partagée avec d'autres composantes du PAM.

Les Points focaux nationaux du PAP devraient constamment et activement surveiller les engagements de leurs experts et institutions et assurer que le choix de thèmes à élaborer dans le cadre du PAP continue à être d'intérêt de toutes les Parties Contractantes ou de leur majorité.

Les Parties Contractantes, leurs Ministères autorisés, et surtout les Points focaux nationaux du PAP, sont appelés à faire le nécessaire pour que les résultats du PAP atteignent les usagers particulièrement concernés et pour que soient créées les conditions favorables à l'utilisation de ces résultats dans les pays de la région.

Les problèmes concernant (a) les projets coopératifs et leur financement; (b) la promotion de la sensibilisation du public des résultats de toutes les composantes du PAM; et (c) les méthodes les plus judicieuses de mise en oeuvre de l'entraînement dans le cadre des programmes du PAM et du PAP devraient être examinés en 1986 au niveau du PAM pris dans son entier.